

invité de la semaine

Eurochauff', une TPE convertie à la dématérialisation



jeudi, 23 avril 2009 07:39



L'entreprise Eurochauff' serait-elle l'exception qui confirme la règle ? Cette TPE spécialisée dans le chauffage sanitaire s'est convertie avec succès et satisfaction à la dématérialisation des marchés publics. Jérôme et Delphine De Risseau, les dirigeants de la société, apprécient le gain de temps et les facilités d'accès aux annonces de marchés que permet l'usage d'internet.

Avec 9 salariés et 3 apprentis, Eurochauff' est ce qu'on appelle une très petite entreprise (TPE). Dirigée par les époux De Risseau, Jérôme et Delphine, qui l'ont créée en 1998 à Aumontzey (Vosges), la société, spécialisée dans le chauffage sanitaire et les énergies renouvelables, fait partie des adeptes de la dématérialisation des marchés publics. Elle s'est récemment distinguée en obtenant le premier prix des « Trophées de l'électronique », décerné par l'OPAC des Vosges qui, grâce à cette récompense, cherche à promouvoir la réponse en ligne auprès des fournisseurs (1). Une jolie surprise pour les fondateurs de cette TPE qui a plongé quasiment en même temps dans le bain de la dématérialisation et des marchés publics en 2008. La TPE a répondu, en tout et pour tout, à 18 marchés de l'OPAC sous forme électronique. Plutôt pas mal pour une entreprise qui réunit à elle seule ce que l'on considère comme les deux plus gros handicaps à la dématérialisation : être une TPE dans le secteur des BTP. Mais pour Jérôme et Delphine De Risseau, répondre en ligne est une véritable aubaine : « *Nous n'avons plus à courir 30 km aller et retour pour déposer notre pli, c'est bien plus pratique par internet* », considère Delphine De Risseau qui, en tant que secrétaire d'Eurochauff', gère toutes les formalités administratives relatives à la candidature et la réponse aux marchés de l'OPAC. On gagne en temps et en facilité, poursuit-elle. Je n'ai plus à retravailler à la main et à photocopier les documents techniques d'un dossier. En deux clics, maintenant c'est fait. Je n'ai plus non plus à épucher les journaux pour repérer les avis de publicité qui peuvent nous intéresser. L'OPAC a mis en place un système de veille qui nous permet d'être alerté des avis de publicité qui concernent les marchés qui nous intéressent, sans oublier son site internet sur lequel se concentrent toutes les annonces de l'établissement. Ensuite, il suffit de télécharger le DCE sans avoir à se déplacer. On gagne bien deux à quatre jours ainsi », estime-t-elle.



Jérôme De Risseau

Des TPE qui n'ont pas encore pris le virage internet

L'obtention d'un certificat électronique, régulièrement citée comme un frein sérieux au développement de la dématérialisation, ne lui a posé problème non plus : « Le certificat, que je possède sous la forme d'une clé USB, s'apparente à un logiciel à télécharger, l'opération n'est pas compliquée », répond-elle. Elle précise toutefois qu'elle s'est procurée le sésame auprès de la FFB, en association avec l'OPAC, pour la somme de 90 € pour trois ans. Jusqu'à présent, la société n'a répondu en ligne qu'aux marchés de l'OPAC car il est le seul établissement public avec lequel Eurochauff travaille qui propose la dématérialisation : « Si nous avons la possibilité de répondre en ligne à d'autres marchés publics, nous le ferons », avance Delphine De Risseau. L'hétérogénéité des plateformes existantes sur le marché, qui en déroutent certains, ne lui semblent pas a priori une difficulté incontournable. Questionnée sur les raisons qui, selon elle, découragent les petites entreprises de se lancer dans la voie de la dématérialisation, la secrétaire d'Eurochauff' évoque le poids des habitudes et le manque de maîtrise de l'informatique : « Pour ma part, je me connecte chaque jour à internet, mais dans notre secteur d'activité, nous rencontrons encore des petites sociétés, dirigées par des personnes de cinquante à soixante ans, qui ne sont toujours pas familiarisées avec internet, ni même avec l'informatique. Ils ont l'habitude de répondre sous forme papier depuis des années et cela leur convient, d'autant plus que le passage à la dématérialisation représenterait pour eux un effort important. Certains réalisent encore leurs devis à la machine à écrire ! », témoigne-t-elle. En 2008, la TPE a réalisé la moitié de son chiffre d'affaires, évalué à 1,1 million d'euros, dans le secteur public et a répondu à une trentaine de marchés publics dont le montant oscille entre 15 000 et 60 000 €.



Delphine De Risseau

Si nous avons la possibilité de répondre en ligne à d'autres marchés publics, nous le ferons », avance Delphine De Risseau. L'hétérogénéité des plateformes existantes sur le marché, qui en déroutent certains, ne lui semblent pas a priori une difficulté incontournable. Questionnée sur les raisons qui, selon elle, découragent les petites entreprises de se lancer dans la voie de la dématérialisation, la secrétaire d'Eurochauff' évoque le poids des habitudes et le manque de maîtrise de l'informatique : « Pour ma part, je me connecte chaque jour à internet, mais dans notre secteur d'activité, nous rencontrons encore des petites sociétés, dirigées par des personnes de cinquante à soixante ans, qui ne sont toujours pas familiarisées avec internet, ni même avec l'informatique. Ils ont l'habitude de répondre sous forme papier depuis des années et cela leur convient, d'autant plus que le passage à la dématérialisation représenterait pour eux un effort important. Certains réalisent encore leurs devis à la machine à écrire ! », témoigne-t-elle. En 2008, la TPE a réalisé la moitié de son chiffre d'affaires, évalué à 1,1 million d'euros, dans le secteur public et a répondu à une trentaine de marchés publics dont le montant oscille entre 15 000 et 60 000 €.

(1) [OPAC Vosges : une charte pour populariser la dématérialisation.](#)